

Sensibilisation et initiation

à la gestion pacifique des conflits

Animée par Pierre Marie Kengne selon le processus de Marshall B. Rosenberg

Le samedi 26 janvier 2013 à Keur Cita

PLAN:

- 1- **Définition**
- 2- **Les processus du dialogue**
- 3- **Le rôle du facilitateur dans le processus**
- 4- **Les étapes du système restauratif**
- 5- **Les règles**
- 6- **Exercice pratique**

1- **Définition**

Le cercle de la justice restauratrice est un moyen qui permet à toute personne de la communauté de se faire entendre. De recevoir de la compassion des autres et de chercher de véritables solutions réparatrices concertées. Il s'agit aussi d'encourager la collaboration dans la communauté, à développer l'écoute, le respect mutuel, et en fin la résolution pacifique des conflits.

Pour cela nous avons :

Un Demandeur (Un facilitateur)

|

Un récepteur (Plaignant)

|

Auteur

Les invites (Membres de la communauté) = soutiennent la résolution du conflit.

2- **Le processus du dialogue par le facilitateur**

Ici nous avons trois étapes et nous allons bien détailler plus bas:

- La compréhension mutuelle
- La prise des responsabilités
- Le plan d'action

3- **Le rôle du facilitateur**

Le facilitateur explique le processus du cercle, il identifie l'acte, bref le problème proprement dit, il demande (le facilitateur) si ils sont (le plaignant et l'auteur) prêt à venir dans le cercle, le facilitateur demande que chaque personne invite une ou deux personnes pour faciliter la résolution.

En conclusion le facilitateur doit être quelqu'un qui ne juge pas, et ne fait pas la morale.

4- **Les étapes du système restauratif**

Nous avons trois étapes qui sont : Avant le cercle, le Cercle et Après le cercle.

Avant cercles

Avant cercle consiste à définir avec exactitude l'acte à amener dans le cercle, aussi à entendre le sens derrière l'acte ainsi que ses conséquences pour les personnes concernées (écoute empathique des sentiments et besoins), il s'agit aussi d'identifier les personnes nécessaires à la résolution du conflit à inviter dans le cercle, peu importe l'âge des personnes, Obtenir le consentement des personnes concernées pour participer au cercle.

Ecoute empathique est une qualité de présence qu'une personne peut proposer à une autre personne, autrement dit on donne toute son attention à la personne qui parle, il s'agit d'écouter l'autre avec plein d'affection, avec son cœur.

NB : dans l'écoute empathique on ne juge pas l'autre, nous focalisons notre attention uniquement sur les besoins et les sentiments de la personne qui parle, nous pouvons aussi reformuler ce que nous avons entendu.

- **Cercle**

Ici nous avons trois étapes. Citées plus haut.

- **La compréhension mutuelle**

Dans cette partie, on fait référence à une série de questionnaires comme celles-ci: Qu'aimerais tu dire? Et à qui de ce que tu vis actuellement en relation avec l'événement et ses conséquences? Puis nous passons à la reformulation : Que lui as-tu entendu dire? Est-ce que c'est ça que tu veux qu'il entende?

- **La prise de responsabilité**

Dans le cercle restauratif on encourage la prise de responsabilité des actes commis, on pose des questions comme celle-ci : Que veux tu qui soit entendu et par qui sur ce qui t'a motivé à agir comme tu l'as fait? Puis nous passons à la reformulation : Que lui as-tu entendu dire? C'est l'étape de la réconciliation

- **Le plan d'action**

C'est l'étape de la réparation, on trouve des solutions en tenant compte de la communauté, les solutions doivent être réalisables (le

plaignant ne doit pas vous promettre de vous achetez la lune) il faut que son engagement vis-à-vis de la communauté soit acceptable, mesurable et spécifique, cependant nous posons des questions comme celles-ci : Qu'aimerais tu voir arriver maintenant? Que voudrais-tu offrir ou demander? Puis la reformulation : Que lui as-tu entendu dire?

- **Après -cercle**

Ici on identifie les faits observables et spécifiques réalisés dans le plan d'action, évaluer les besoins comblés par le plan d'action et les besoins encore en souffrance, s'il ya lieu prévoir un nouvel après cercle pour voir s'il ya un respect dans la réparation.

5- **Les règles d'une résolution pacifique des conflits**

Avant tout il faut une confidentialité dans le cercle, et chaque personne est libre de participer ou pas, la neutralité de certaines personnes comme le facilitateur, les sages reste indispensable et capitale dans la résolution pacifique des conflits.

6- **Exercice Pratique**

Cet exercice consiste à nous faire voir le jeu de rôle que chaque personne joue dans le cercle, le facilitateur à identifier l'acte(le viol). Il ya eu l'écoute empathique (cœur a cœur), il y a eu des reformulations, il y a eu la prise de responsabilité par l'auteur, puis la reformulation et la réconciliation (la famille de la victime et la victime acceptes de pardonner), il faut donc la réparation, avec laide des sages et la compréhension des parents l'auteur prend la victime en charge pour ses études secondaires et universitaire, voir le mariage .

Objectifs généraux

Notre objectif c'est de développer l'écoute et le dialogue entre les personnes pendant la résolution des conflits, de nourrir et de restaurer les liens dans la communauté. De trouver des solutions aux conflits en tenant compte de la communauté. De contribuer à l'éducation des jeunes. De réconcilier les personnes. De cultiver le pardon et le bon sens entre les hommes

Pierre Marie Kengne

Membre de l'association Esperance en Casamance

Formateur en gestion numérique des bibliothèques

Réalisateur de cinéma chez KPM REPROFILMS

Auxiliaire formateur en communication non violente

Travail pour la réinsertion des détenus au Sénégal

Mail : pierremariekengne@hotmail.fr

kpmreprofilms@gmail.com

Tel : 00 221 77 405 89 23

